

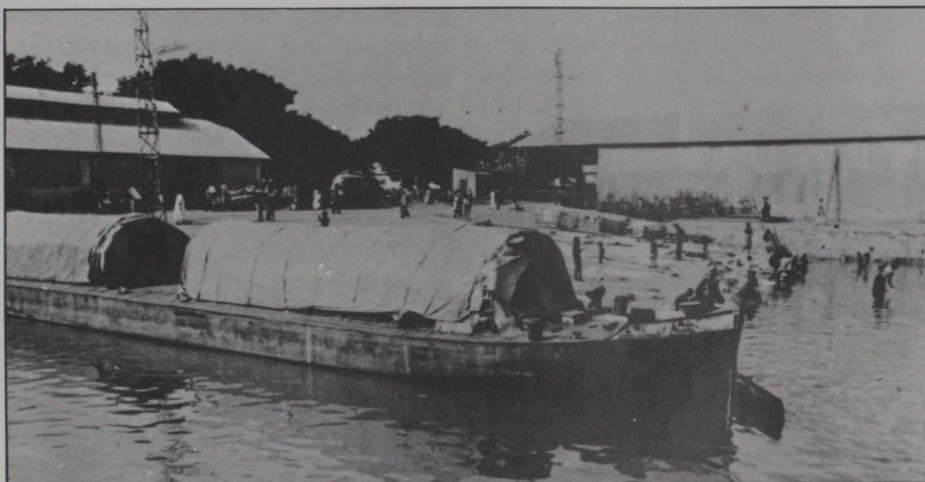
ne et l'incidence de son activité économique sur les pays en voie de développement, le Canada intervient d'abord par le programme d'aide au développement qu'il a créé pour seconder les pays les plus pauvres du monde dans leur marche vers l'auto-suffisance. Ce programme, qui a débuté en 1951, n'a cessé de s'élargir. Il compte aujourd'hui parmi les plus importants programmes de coopération internationale, se traduisant par l'exécution de quelque deux mille projets destinés à satisfaire les besoins prioritaires de plus de quatre-vingts pays par la fourniture de denrées alimentaires, d'engrais, de produits industriels et d'équipements, par l'envoi de coopérants et par l'octroi de bourses d'étude.

En 1976-1977, l'Agence canadienne de développement international, chargée de l'administration du programme public de coopération avec les pays en voie de développement, a affecté 963 millions de dollars à la coopération (contre 903 l'année précédente). Les contributions de l'Agence ont presque triplé de 1970 à 1977. En 1977/1978, elles ont été de 1,1 milliard de dollars. Les crédits sont répartis en programmes bilatéraux, multilatéraux et programmes spéciaux.

La plus grande partie de l'aide bilatérale est réservée à vingt des pays les plus défavorisés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. En Afrique francophone, notamment au Sahel, l'Agence a intensifié ses efforts dans le domaine rural. Des programmes à long terme dans le secteur des infrastructures (transports fluvial, routier, ferroviaire, facilités portuaires, barrages, transport d'énergie, télécommunications), mis en œuvre au cours des dernières années, progressent et se diversifient. Le programme bilatéral de coopération canado-sénégalaise est surtout orienté vers les secteurs de croissance (agriculture, pêche, industrialisation, tourisme), tout en conservant son orientation au niveau de l'enseignement supérieur (Ecole polytechnique de Thiès, Centre d'études supérieures en technique d'information). Le programme canado-malien s'est notamment donné pour objectif de contribuer à la restauration des productions rurales (projet de développement intégré dans la région de Kaartha, adduction d'eau dans quatre centres ruraux), de participer au développement des infrastructures de base

(assistance technique à la navigation entre Bamako et Gao et à la Régie des chemins de fer), de contribuer au développement des ressources minières. Au Cameroun, un projet de prospections géophysiques, dans le but d'inventorier les richesses minérales d'une partie du pays, s'est achevé en 1977; dans le cadre d'un projet d'extension du port de Douala, des travaux

mille kilomètres carrés dans la cuvette centrale du pays, qui devrait permettre au Zaïre d'adopter une politique plus rationnelle d'exploitation des forêts, et d'un programme de formation d'ingénieurs et de techniciens des forêts. Ce ne sont là que quelques exemples de la coopération canadienne en Afrique francophone, où quatre cents projets sont en chantier.



Dans le port de Koulikouro (Mali), sur le Niger, une barge pour le transport des marchandises. Programme de désenclavement.

ont été entrepris en 1976, qui se termineront l'été prochain. Des projets importants ont été également réalisés dans les domaines de la santé et de l'éducation (lycée polyvalent de Bonabéri). Un projet de modernisation de la pêche artisanale est en cours. Deux projets intéressants ont été menés à bien, au cours des dernières années, dans le cadre du programme bilatéral de coopération Zaïre-Canada. Il s'agit d'un inventaire forestier de cinquante

Les programmes d'assistance multilatérale ont l'avantage de permettre le financement de très grands projets, puisque les crédits sont versés à des organismes internationaux. L'apport du Canada est mis en commun avec celui d'autre pays pour épauler des activités de développement dans les diverses régions du tiers-monde.

L'Agence canadienne de développement international affecte également des crédits à des programmes spéciaux. Elle octroie notamment à ce titre des subventions à des groupes de bénévoles canadiens appartenant à des organismes spécialisés dont elle a approuvé les projets: le Service universitaire canadien outre-mer, qui envoie chaque année quelque huit cents bénévoles œuvrer dans les pays du tiers-monde, soit comme enseignants, soit comme médecins, soit encore comme techniciens; le Service administratif canadien outre-mer, qui affecte dans les pays en voie de développement des cadres pour des projets à court terme; Jeunesse-Canada-Monde qui, grâce à son programme d'échanges, permet à des jeunes du Canada et de pays du tiers-monde de vivre ensemble et de travailler en commun à des réalisations régionales de développement.



Niger: lutte contre la malnutrition.